

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 1^{er} février 2022, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et
Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-015

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout des items « Assurance biens » et « Demande de remboursement – Club de l'Âge d'Or ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-016

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-017

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. AMINA

a. Projet d'un gymnase communautaire à la PAJS

RÉSOLUTION 2022-018

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'une subvention de 5 000 \$ soit remise à l'Association multiculturelle de l'intégration des nouveaux arrivants du Restigouche-Ouest (AMINA), en vue de l'aménagement d'un gymnase communautaire à la Polyvalente A. J. Savoie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Lettre de soutien – programme de financement

Une lettre d'appui fut acheminée à l'Association multiculturelle d'intégration des nouveaux arrivant-e-s (AMINA) en vue de l'obtention d'un soutien financier par le biais du programme de financement des Programmes d'établissement pour les organismes sans but lucratif d'Opportunités NB.

c. Demande d'aide financière de 1 000 \$

RÉSOLUTION 2022-019

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, qu'une subvention de 1 000 \$ soit remise à l'Association multiculturelle de l'intégration des nouveaux arrivants du Restigouche-Ouest (AMINA), afin de permettre l'ouverture d'un poste contractuel pour les tâches administratives, et ce, sous la condition d'une participation égale de cinq autres entités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. FACTURE POUR SERVICES JURIDIQUES

RÉSOLUTION 2022-020

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la facture pour services professionnels rendus de Me Marilyne St-Laurent, relativement au dossier de vérification d'un conduit souterrain sis au 13, rue Champlain, au cout de 615,50 \$, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. ENTENTE SERVICE D'INCENDIE – DISTRICTS DE SERVICES LOCAUX

RÉSOLUTION 2022-021

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'entente de service de protection contre l'incendie des Districts de services locaux de Saint-Quentin et de Saint-Martin-de-Restigouche, représentant une contribution de 91 795 \$ du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux, pour l'année 2022, soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS (FCRC) – TERRAIN BALLE-MOLLE

RÉSOLUTION 2022-022

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'offre d'aide en vertu du *Fonds des collectivités innovatrice (FCI) « Adapter et réinventer les espaces communautaires »*, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) par l'entremise du programme *Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC)*, représentant la somme de 20 755 \$, en vue d'adapter un espace communautaire en apportant les services d'eau et d'égouts au terrain de balle-molle existant, permettant l'installation de toilettes entièrement opérationnelles et accessibles, et la rénovation du bâtiment existant qui abritera les nouvelles toilettes, soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. FONDS D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE (FIC) – ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT D'URGENCE

RÉSOLUTION 2022-023

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'une demande de subvention de 2 480 \$ soit soumise à la Société de développement régional (SDR) par l'entremise du *Fonds d'investissement communautaire (FIC)*, en vue du remplacement d'équipement de communication pour les mesures d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MISE EN ŒUVRE DE LA COLLABORATION RÉGIONALE (RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE)

La Maire relate la première rencontre avec Mme Lise Ouellet, facilitatrice et conseillère au ministre Daniel Allain, et les membres du comité de transition, le 27 janvier dernier, relativement à la Réforme de la Gouvernance locale. Outre la Maire Nicole Somers, les membres du comité sont :

- Jean-François Martel, conseiller
- Alain Martel et Serge Pineault, DSL Saint-Quentin
- Denis Thériault et Bertin Lepage, DSL Saint-Martin-de-Restigouche
- Gail Dubé, direction des services aux résidents (ministère des Gouvernements locaux)
- Lise Ouellet, facilitatrice
- Suzanne Coulombe, Directrice générale.

10. ASSURANCE BIENS

RÉSOLUTION 2022-024

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que la facture de BFL Canada services de risques et assurances inc., au cout de 43 471 \$, relativement au renouvellement de l'assurance des biens pour l'année 2022, soit acquittée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. CLUB DE L'ÂGE D'OR – DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Demande de la COOP du Club d'Âge d'Or Mgr Morneau Ltée afin d'obtenir un crédit sur la facture des services d'eau et d'égouts pour l'année 2021, du fait de la fermeture de la salle des repas dû à la COVID-19.

- Cette requête ne reçoit pas l'assentiment du Conseil.

12. RÉVISION ANNUELLE DU PLAN MUNICIPAL PAR LE CONSEIL

Les membres du Conseil procède à la révision du Plan d'aménagement municipal adopté en 2018. Les 43 principes sont passés en revue. Plusieurs principes du Plan sont atteints ou en processus.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêt)

13. COMITÉ DU PERSONNEL

Offre d'emploi – poste d'agent-e des services touristiques :

Suite à l'offre d'emploi publié à l'interne du 14 au 21 janvier 2022, une seule candidature fut reçue, soit celle de Mme Francine Thériault.

RÉSOLUTION 2022-025

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que Mme Francine Thériault soit embauchée sous contrat à titre d'agent-e des services touristique du 30 mai au 23 septembre 2022, au taux horaire prévu selon l'échelle salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Offre d'emploi – poste de réceptionniste et technicien-ne comptable :

Suite aux entrevues effectuées et en tenant compte de l'avis reçu de Ressources humaines municipales inc., le comité du personnel a recommandé la publication de deux offres d'emploi, soit une pour le poste de préposé-e à l'accueil et à l'administration (29,25h/semaine) et une autre pour le poste de technicien-ne comptable (22,5h/semaine).

RÉSOLUTION 2022-026

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que deux offres d'emplois soient publiées pour les postes de préposé-e à l'accueil et à l'administration et technicien-comptable du 28 janvier au 7 février 2022 à midi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Poste à la direction par intérim des loisirs et tourisme :

RÉSOLUTION 2022-027

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que l'horaire de travail de Mme Céline Tercier soit modifié à raison de 4h/jour du 1^{er} février au 15 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Soulignement des départs des membres du personnel :

Compte tenu des consignes actuelles reliées à la pandémie, la cérémonie visant à souligner les départs des employé-e-s Francine Thériault et Michel Perron sera tenue dès qu'il sera possible. Toutefois, un repas d'aurevoir est prévu à cette fin avec les employé-e-s municipaux le 10 février prochain.

RÉSOLUTION 2022-028

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 20 h 15.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe